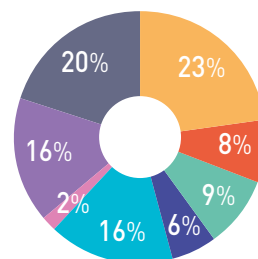
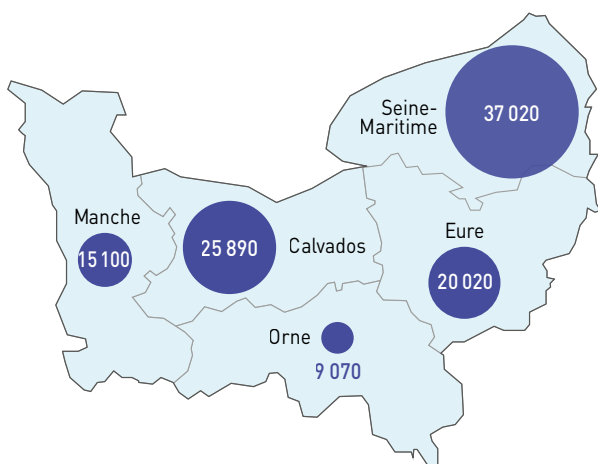


**DEUX ENTREPRISES SUR TROIS (66 %) RELÈVENT DES SECTEURS DE PROXIMITÉ**

Avec un nombre total de 107 100 entreprises, le tissu économique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales se densifie.

Répartition des entreprises par département et par secteur (2017)



**SECTEURS**

- Artisanat du BTP
- Artisanat et commerce de l'alimentation
- Hôtellerie-restauration
- Artisanat de fabrication
- Artisanat des services
- Professions libérales du droit
- Professions libérales de santé
- Professions libérales techniques et du cadre de vie

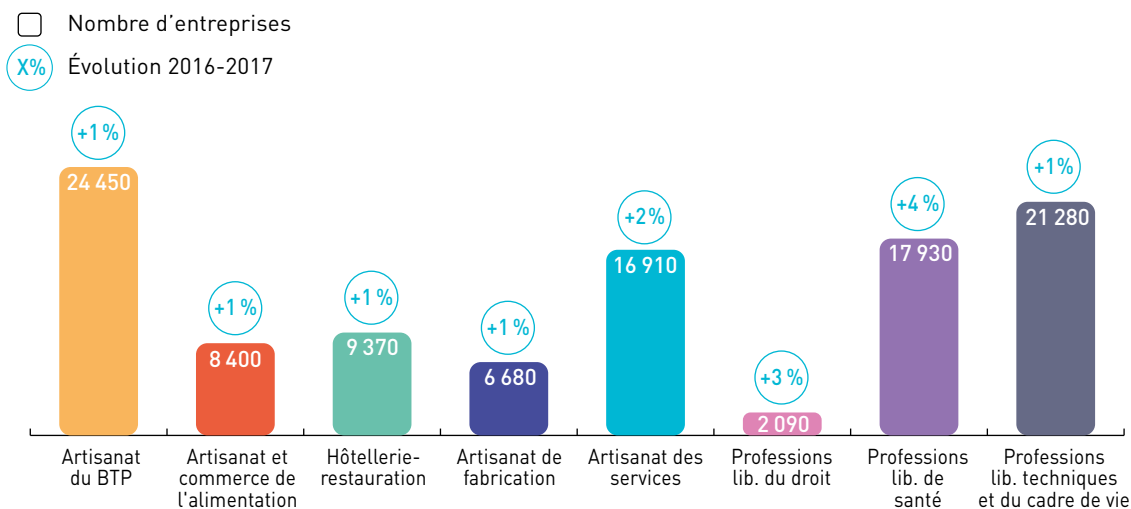
Évolution du nombre d'entreprises



Source : INSEE. Dénombrement des entreprises.

Les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont en progression dans l'ensemble des secteurs (+2 % en moyenne entre 2016 et 2017).

Nombre d'entreprises par secteur en 2017 et évolution 2016-2017

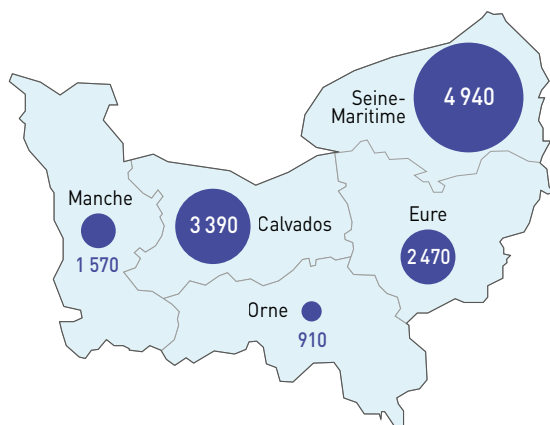


Source : INSEE. Dénombrement des entreprises.

## 13 270 CRÉATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES, SOIT 59 % DES IMMATRICULATIONS EN NORMANDIE

Le dynamisme et le renouvellement économique de la région sont essentiellement tirés par les créations d'entreprises relevant du champ de l'U2P.

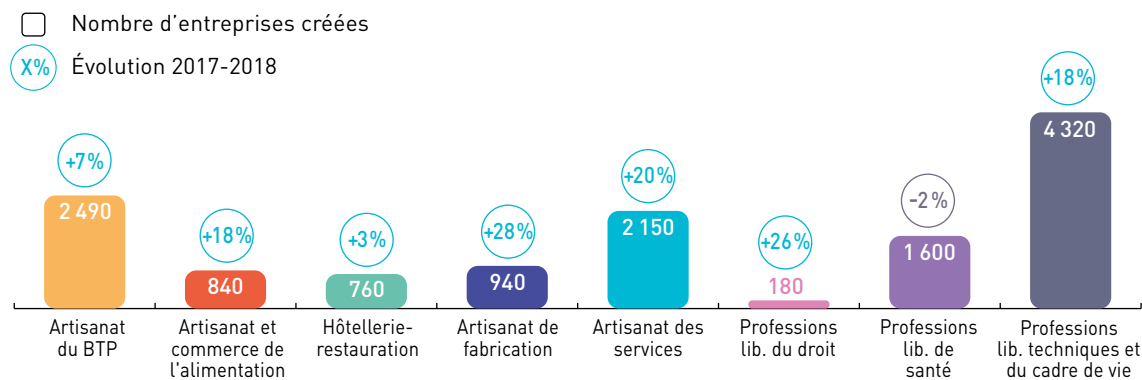
Nombre d'entreprises créées en 2018 et évolution 2008-2018



Source : INSEE, Démographie des entreprises.

En 2018, les créations d'entreprises progressent de 13 %. La progression est forte dans tous les secteurs à l'exception des professions libérales de santé qui connaissent une progression négative (-2 %).

Nombre d'entreprises créées par secteur en 2018 et évolution 2017-2018

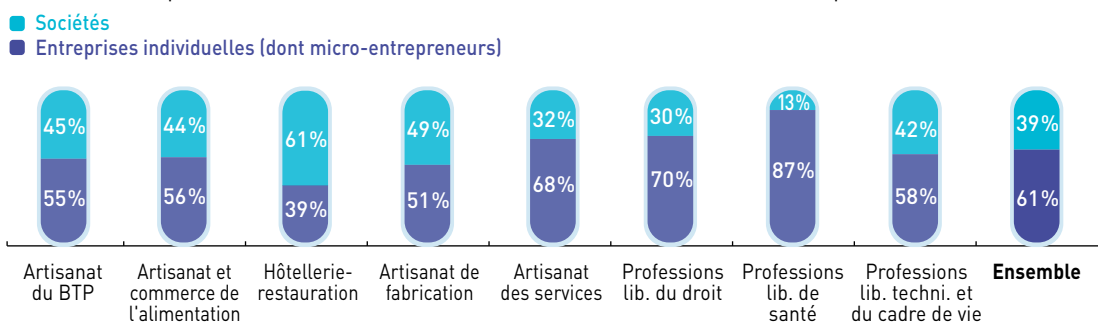


Source : INSEE, Démographie des entreprises.

## STATUT JURIDIQUE

61 % des entreprises artisanales, commerciales et libérales sont des entreprises individuelles.

Répartition des entreprises par statut juridique en 2017

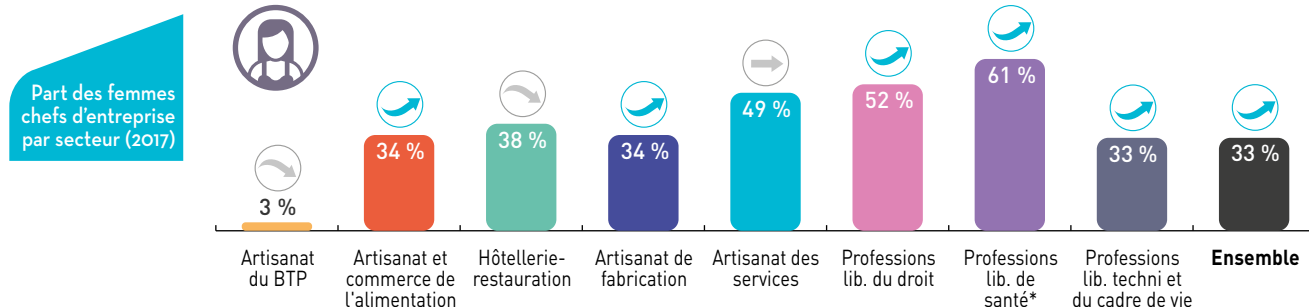


Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

# CHIFFRES CLÉS 2019

des entreprises artisanales,  
commerciales et libérales

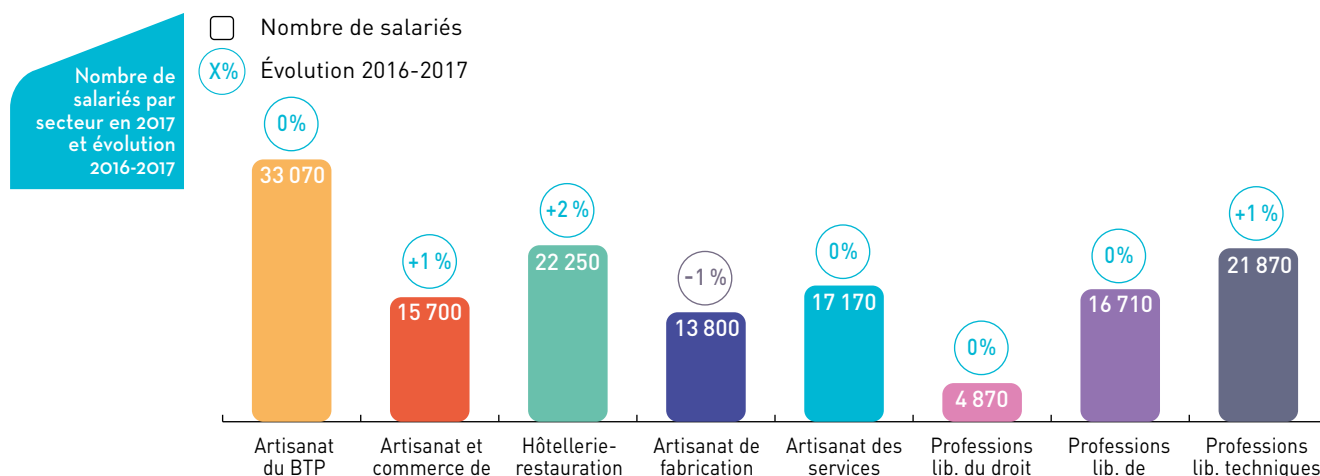
## 1 CHEF D'ENTREPRISE SUR 3 (33 %) EST UNE FEMME



Source : SSI, cotisants administrativement actifs, hors conjoints collaborateurs. (\*) Hors professions médicales affiliées à l'URSSAF.

## 145 440 EMPLOIS SALARIÉS

145 440 salariés sont employés dans une entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. Ce nombre est stable par rapport à 2016.



Source : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés hors apprentis et stagiaires.

## 26 % DES PROJETS D'EMBAUCHE RÉGIONAUX PROVIENNENT DES ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES

Les intentions d'embauche sont en forte progression dans tous les secteurs, alors qu'elles étaient globalement stables depuis 2009. Les difficultés de recrutement anticipées sont plus fortes dans l'artisanat et l'hôtellerie-restauration.

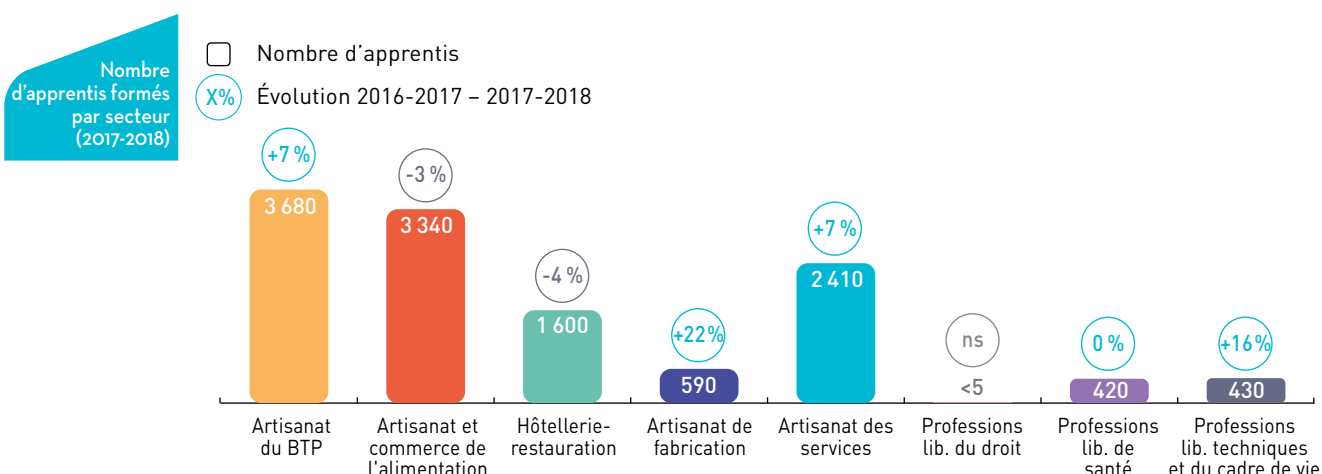
Nombre de projets de recrutement par secteur

	Artisanat	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Professions libérales
Nombre de projets de recrutement (2019)	11 138	1 602	5 727	10 295
Évolution 2017-2019	+48 %	+161 %	+6 %	nd
Part de projets jugés difficiles (2019)	71 % ↗	20 % ↘	61 % ↗	55 % ↗

Source : CREDOC, Enquête BMO Pôle Emploi 2019.

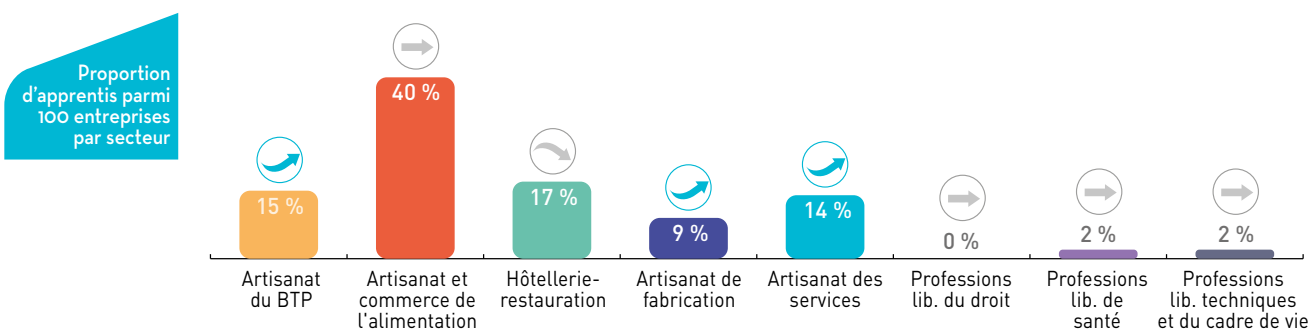
## 12 460 APPRENTIS SONT FORMÉS CHAQUE ANNÉE PAR LES ENTREPRISES RELEVANT DU CHAMP DE L'U2P SOIT 53 % DES APPRENTIS RÉGIONAUX

Un apprenti sur deux est formé chaque année dans une entreprise artisanale, commerciale ou libérale. Les effectifs sont en progression (+3 % entre l'année scolaire 2016-2017 et 2017-2018).



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA.

Le taux de pénétration moyen est de 12 apprentis pour 100 entreprises des secteurs de proximité. Ce taux est plus développé dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (40 %).



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA.

### MÉTHODE

#### Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés dans 323 codes d'activités et l'ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 6 activités du commerce de détail (cavistes, bios, épiceries, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie-restauration regroupe toutes les entreprises de 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z). Pour le dénombrement des entreprises, les entreprises artisanales de moins de 20 salariés de la restauration rapide (5610C) sont également prises en compte.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 53 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises, pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.